

Le Brasseur Syndical



Syndicat des travailleuses et travailleurs de la Brasserie Labatt-CSN

Mot du Président



Bonjour à toutes et tous,

Depuis près de 2 mois, il y a eu la sortie d'un tract syndical pour informer nos salariés du fait qu'il y a beaucoup de litiges en suspens et qui ne se règlent pas. Par conséquent nous continuerons à maintenir la ligne dure auprès de l'employeur jusqu'à ce qu'il y ait une ouverture et qu'il veuille bien régler nos dossiers litigieux. Pour l'instant, rien n'a bougé. Il faut dire que les gens qui sont en place depuis quelques années ne sont pas de bonne foi, et pas très ouvert d'esprit. Donc nous serions très étonnés qu'il y ait une ouverture de leur part.

Nous sommes toujours dans l'attente et disposés à avoir de bonnes relations de travail et aussi prêt à avoir des règlements dans nos dossiers, mais il va falloir que l'employeur fasse des efforts. Je peux vous dire que nous resterons debout sur tous les dossiers et allons nous battre pour faire en sorte que nous soyons respectés dans nos droits.

Parlons maintenant d'une grande bataille qui est lancée contre les brasseurs au Québec depuis le début août 2015, en coalition syndical Labatt, Molson, Sleemans et les micro-brasseries. Trois centrales syndicales se sont alliées pour cette campagne, CSN, Teamster et TUAC.

Depuis près de 5 ans, le marché de la bière a eu de gros changements majeurs du côté de la vente en contenants, il ne faut pas se le cacher, les brasseurs ont poussés le consommateur à consom-

mer dans une canette en abaissant les prix au minimum prévu par la loi et en faisant la promotion de ce contenant. De plus, avec la mondialisation, l'entrée des bières importées qui ne sont pas produites ici, ils sont poussés de plus en plus par les ventes, délaissant ainsi nos bières locales.

Il est temps de réagir et en réaction à cela, nous avons entamé une campagne qui s'intitule "**Santé à l'environnement**" dont nous avons notre site internet mieuxenbouteille.ca également sur la page Facebook [mieuxenbouteille](https://www.facebook.com/mieuxenbouteille).

Depuis près de 3 ans, le syndicat de Labatt et Molson font des représentations auprès de différentes instances gouvernementales pour protéger l'environnement et nos emplois.

Deux plans ont été établis et présentés pour protéger l'environnement et nos emplois.

L'un des deux plans est de faire maintenir l'entente entre Recyc-Québec et les brasseurs au Québec qui existe depuis 1984. Dans cette entente ont y prévoit 6 principes : **protéger l'environnement, promouvoir les (CRM) contenants à remplissage multiple, limiter la prolifération des (CRU) contenants à remplissage unique, favoriser la récupération des contenants consignés, favoriser l'équité entre les brasseurs et préserver et maintenir les emplois.**

(suite page suivante)

Volume 12, No : 05

Octobre 2015

Dans ce numéro

• Mot du Président	1
• Suite, mot du Président	2
• V.-P. Brassage • V.-P. Empaquetage	3
• Élection fédérale • Départ à la retraite	4

Retrouvez-nous sur le Web

www.sttbl.ca

Pour nous joindre

Téléphone: 514-368-4999
Télécopie: 514-368-7771
Messagerie: sttbl@bellnet.ca

(suite du mot du Président)

Cette entente prévoit des pénalités aux brasseurs pour les contenants à remplissage unique qui dépassent 37.5% de leurs ventes totales. Le marché aujourd'hui est près de 60% des ventes totales présentement sur les contenants à remplissage unique au Québec, donc pour les brasseurs, ils n'en veulent plus de cette entente. Ils voudraient qu'elle soit modifiée ou biffée complètement.

L'expiration de cette entente prenait fin le 30 septembre 2015. Bonne nouvelle pour nous, le fruit de nos efforts est récompensé, l'entente a été reconduite pour une période d'un an. Pour nous, c'est un gros gain que cette décision soit rendue.

Notre deuxième demande est que le prix minimum sur les (CRU) contenants à remplissage unique soit augmenté de 20%. Donc pour nous le prix des (CRU) reviendrait au niveau d'il y a 5 ans, l'impact serait bon pour l'environnement et le maintien de nos emplois.

Quand on parle d'environnement, le taux de récupérations est de 71% sur la canette, 73% sur les contenants en verre non réutilisable (bière importée). La bouteille brune quant à elle est réutilisable de 12 à 17 fois et son taux de récupération est de 98%.

Pour votre information, en Europe les lois sont plus sévères qu'ici. Certains pays imposent une taxe verte aux brasseurs pour les inciter à

utiliser des contenants à remplissage multiple. Au Danemark, le gouvernement a interdit la vente de canette.

Notre campagne va très bien présentement, car le but est d'inciter la population et les gouvernements sur l'importance de l'environnement, le maintien de nos emplois et de faire ces bières localement au Québec.

Beaucoup de projets sont en cours pour la campagne que nous avons lancée. Nous sommes prêts à nous battre jusqu'à ce que nous atteignons nos objectifs qui seront bons pour l'ensemble du Québec tant au niveau environnementale qu'au niveau de faire maintenir de bons emplois. Les grands brasseurs emploient près de 2600 salariés et contribuent par leurs exploitations dans la province à 25 000 emplois indirects.

Une demande de l'exécutif syndical, lors des dons ou achats de bières à la roulotte de bière et dans la vie de tous les jours, que nos membres ne prennent plus de contenants à remplissage unique (canette) pour ainsi supporter notre campagne et préserver nos emplois. De plus nous vous demandons de partager notre campagne dans votre entourage.

**Sylvain Moreau
Président du STTBL-CSN**



V.-P. Brassage (Christian Curadeau)



Tout d'abord, j'aimerais souhaiter une longue et belle retraite à Denis Faille, une retraite bien méritée! Bravo Denis pour ta belle carrière chez Labatt.

Ensuite, un petit mot pour vous informer du projet injection multiple (Cross Flow) ou projet Rita. Tout semble se dérouler comme prévu. Plusieurs rencontres auront lieu entre les ingénieurs, cadres de La-

batt et opérateurs pour s'assurer que tous les gens concernés puissent être impliqués dans les décisions qu'un tel projet nécessite..... À suivre!

Christian Curadeau
V.-P. Brassage

V.-P. Empaquetage (Raymond Dionne)



Bonjour à toutes et à tous,

Je profite de la tribune afin de souhaiter, une bonne retraite à Michel L'heureux qui a pris sa retraite le 1er octobre et aussi à Sylvain Barbeau qui lui profite de ses vacances et commence sa retraite le 1er novembre.

Je vous rappelle qu'il y a l'assemblée annuelle du régime de retraite, le 24 octobre 2015 à 10h00 à la salle Maisonneuve.

La période de révision de la ligne #3 étant terminée, les mouvements de main d'œuvre

et les mises à pied qu'il y a eu dernièrement, devrait revenir à la normale, merci à tous les membres qui nous ont aidés à suivre de près les actions posées par l'employeur, en cette période.

Un Kiosque FondAction aura lieu à la cafétéria les 26 et 27 novembre, surveillez les tableaux pour connaître les heures. J'y serai présent avec une RFR (responsable FondAction régionale)

Raymond Dionne
V.-P. Empaquetage

LES FEMMES TOUJOURS EN MARCHÉ

CSN

MARCHE MONDIALE DES FEMMES 2015

LIBERONS

RÉSISTANCE

Du 24 septembre au 16 octobre | Le samedi 17 octobre
DANS TOUTES LES RÉGIONS DU QUÉBEC | GRAND RASSEMBLEMENT À TROIS-RIVIÈRES

La Marche mondiale des femmes En 2015, je participe

Pour plus de détails : csn.qc.ca/web/condition-feminine
Facebook : Comité de la condition féminine - CSN



Ne pas oublier:

- ☺ Le banquet du STTBL-CSN
- ☺ 7 novembre 2015 de 17h00 à 01h00
- ☺ Au buffet Sorrento, 1275 ave Dollard, La-Salle
- ☺ Avez-vous réservé vos billets et votre table?



Le 19 octobre 2015, on vote

Lors du Conseil confédéral de juin 2015, la CSN invitait les membres de ses syndicats affiliés et la population en général à voter le 19 octobre prochain pour la candidate ou le candidat étant le plus en mesure d'empêcher l'élection d'un candidat conservateur.

À la lecture du document, il apparaît clair que le Bloc Québécois, le Nouveau Parti démocratique, le Parti libéral du Canada et le Parti vert du Canada se situent en opposition avec le Parti conservateur du Canada. Bien que celui-ci n'ait pas répondu à notre questionnaire, étant donné qu'il est au pouvoir depuis près de 10 années, nous connaissons assez bien ses positions quant aux enjeux soulevés.

De plus, comme tout parti formant le gouvernement sortant, les conservateurs se positionnent comme le parti de la stabilité. Stephen Harper entend poursuivre les mêmes orientations et mettre en œuvre les mesures du dernier budget fédéral dont l'échéancier s'étire sur plusieurs années.

Dans l'ensemble, nous pouvons

conclure qu'il y a plusieurs alternatives raisonnables à l'élection d'un député conservateur. Les quatre partis ayant fourni des réponses allant souvent dans le même sens que nos orientations.

Ceci étant dit, les partis ne sont ni semblables ni parfaits ! L'intérêt pour un parti par rapport un autre peut varier grandement d'une personne à l'autre et en fonction des enjeux jugés prioritaires.

Il convient également de noter que cet exercice comporte des limites. Premièrement, nous nous sommes abstenus de porter un jugement critique sur la faisabilité des engagements et sur la fiabilité des promesses. De plus, nous n'avons pas analysé la capacité des partis à former le futur gouvernement (qualités du chef, expérience de l'équipe, représentation régionale des candidats, ...).

En terminant, nous vous invitons à lire l'intégralité des lettres reçues. L'évaluation du contexte, l'énoncé des grandes orientations, les critiques envers le gouvernement actuel de même qu'envers d'au-

tres partis adverses permettent d'avoir une meilleure compréhension de la vision de chacun des partis.

**Voter est un droit,
s'informer est un devoir.**

Pour plus de détails visitez l'adresse suivante:

<http://csn.info/elxn42/>

Départs

Denis Faille
(1 octobre)
Michel L'Heureux
(1 octobre)

Bonne retraite !

Nouveau Régulier

Aucun

Collaborateurs:

Comité journal:

Claude St-Onge
Stéphanie Mailloux-Frenière

VP à l'information:

Robert Daneau

Impression:

Imprimerie
Caméléon